

**De :** Service Communication - Communauté de communes du Clermontais

**Pour :** Information et diffusion

---

## C OMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Médiateurs scolaires, installation officielle et remise des diplômes au Centre aquatique du Clermontais le vendredi 19 décembre à 18h**



**Au cours des récréations, les enseignants sont régulièrement sollicités pour des arbitrages ou des gestion de conflits entre élèves.**

**Pour tenter de prévenir la violence scolaire, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (C.I.S.P.D.) du Clermontais a développé, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, un programme d'apprentissage à la médiation permettant aux élèves de désamorcer les conflits.**

**Vendredi 19 décembre 2014 à 18h, au Centre aquatique du Clermontais, les médiateurs scolaires, chargés de résoudre les conflits mineurs entre élèves, seront mis à l'honneur et recevront leurs diplômes signés par le Président de la Communauté de communes du Clermontais.**

### **Une prise de conscience et une volonté d'action**

Depuis plusieurs années, les équipes éducatives ont constaté un durcissement de la nature et de l'intensité des conflits dans les cours de récréation. Des tensions, de plus en plus mal vécues par les élèves et les enseignants, parasitent le quotidien et compliquent les apprentissages. Aussi, au travers d'actions de prévention et grâce au partenariat mis en place avec les quatre écoles de la commune de Clermont l'Hérault, un projet susceptible d'apporter un apaisement du climat général a vu le jour en 2004 : la médiation par les pairs. Depuis 2009, ce dispositif de prévention s'est élargi à l'intercommunalité et suscite l'intérêt des écoles du territoire Clermontais.

Claude Valéro, Maire de Paulhan et Vice-président de la Communauté de communes du Clermontais, délégué à la jeunesse, souligne que « *chaque année en novembre, autour de la journée internationale des droits de l'enfant les médias évoquent les droits et la citoyenneté*

*des jeunes. Un réel consensus existe sur la nécessité de développer ces notions qui participent à la construction du petit d'homme pour en faire un futur citoyen éclairé. La médiation scolaire, projet porté par le CISPD sur le territoire Clermontais, est un outil citoyen, propice à l'écoute, aux échanges et au mieux vivre ensemble, au sein des établissements scolaires. Cette pratique sociale a beaucoup plus d'impact qu'un énoncé théorique des droits et des devoirs, souvent affiché dans les classes. L'élève médiateur est titulaire de droits et d'obligations. Il faut espérer que cette démarche puisse trouver un prolongement de la cour vers les salles de classe et les lieux fréquentés par les enfants pour une gestion coopérative des espaces de vie collectifs».*

## **La médiation, une culture de la non violence**

La médiation est un processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes formées, extérieures au désaccord ou à l'altercation, afin de dépasser le rapport de force et trouver une solution neutre convenant à l'ensemble des parties. Instaurer la parole comme mode alternatif de résolution des conflits mineurs, c'est rétablir et valoriser la communication.

La médiation scolaire est une option au modèle disciplinaire mais n'apparaît pas incompatible avec la sanction. Elle crée un nouvel espace de régulation des conflits et redéfinit les rapports entre les enfants et entre élèves et enseignants, tout en améliorant les relations au sein de l'établissement scolaire. L'intervention des médiateurs se limite aux conflits qualifiés de mineurs, bousculades, insultes, disputes, ne relevant pas de l'autorité d'un adulte. Le médiateur scolaire, élève en classe de CM2, a pour mission de créer un climat de dialogue et de respect entre les enfants pour sortir du rapport de force, sans jugement ni arbitrage.

La médiation scolaire a vocation à responsabiliser et former les élèves à l'exercice de la démocratie, tout en favorisant de nouvelles solidarités au sein des établissements scolaires.

## **Une initiative intégrée aux programmes de l'Education nationale**

La médiation scolaire mise en place à l'échelle intercommunale bénéficie des outils de l'association « Générations Médiateurs » qui, depuis 2004, sème sa toile citoyenne sur notre territoire éducatif.

Le projet des élèves médiateurs est une démarche active qui s'articule autour de trois concepts essentiels aux fondements d'une éducation à la citoyenneté : le respect, la solidarité et la participation.

Chaque année, la médiation scolaire fait l'objet d'une convention signée entre la Communauté de communes du Clermontais et l'Education nationale. C'est une démarche inscrite au projet d'établissement qui implique tous les acteurs de l'école : élèves, équipe éducative, formateurs.

## **Une formation de sensibilisation pour les classes de CM1**

Les ateliers de sensibilisation, 13 à 15 séances annuelles, s'adressent aux classes de CM1 des écoles primaires engagées dans la démarche de médiation scolaire. Ces sessions de formation, assurées par deux agents de la Communauté de communes du Clermontais, un agent municipal mis à disposition et un personnel vie scolaire du Collège, formés par

l'association « Génération Médiateurs », reposent sur des principes conformes au programme d'éducation civique :

- Apprendre le respect, de soi et des autres dans un cadre de vie défini,
- Acquérir des capacités à s'exprimer, à communiquer et coopérer avec les autres, à prendre des responsabilités,
- Comprendre et s'appropriier les règles de vie collective et savoir gérer ses émotions,
- Apprendre à ne pas porter de jugement, à se défendre des préjugés et à ne pas tenir compte de la rumeur.

Par cette pratique sociale, la cour de récréation devient un lieu de pratiques citoyennes où chaque enfant peut :

- S'engager dans des projets réels, négociés et contractualisés,
- Prendre des responsabilités qui marquent son appartenance au groupe,
- Connaître les mécanismes du conflit, observer et s'ouvrir aux autres pour que la coopération remplace l'altercation ou le désaccord.

A l'issue de ces séances, un appel à volontaires permet de repérer les élèves qui souhaitent être médiateurs, l'année suivante. A leur entrée en CM2, un complément de formation de deux demi-journées leur est proposé, afin d'apprendre concrètement à mener une médiation.

## Les médiateurs mis à l'honneur

**Vendredi 19 décembre 2014, à 18h**, élèves, parents, enseignants et chefs d'établissement sont conviés **au Centre aquatique du Clermontais**, pour l'installation officielle des médiateurs scolaires. A cette occasion, les médiateurs scolaires recevront un diplôme et un badge personnalisé permettant à leurs camarades de les repérer dans les cours de récréation et les responsables des dix écoles et du collège engagés dans cette démarche se verront remettre une plaque symbolisant leur contribution à la lutte contre les violences à l'école.

Par l'organisation de cette manifestation, la Communauté de communes du Clermontais tient à saluer la démarche citoyenne et l'action des élèves et des écoles pour améliorer le climat scolaire, prévenir des conflits et rétablir la communication et le respect mutuel.

## La médiation scolaire en quelques chiffres

- 10 écoles primaires et 1 collège du Clermontais engagés dans cette démarche : Saint-Joseph et Jean de la Fontaines à Aspiran, Alphonse Daudet, Jean Rostand et Saint-Joseph à Clermont l'Hérault, les Oliviers et Saint-Martin à Canet, Yvette Marty à Nébian, Georges Brassens à Paulhan et l'école primaire de Péret, ainsi que le Collège Saint-Paul de Clermont l'Hérault.
- 171 élèves médiateurs scolaires
- Durant l'année scolaire 2013-2014 : 247 médiations réalisées en primaire

## **PROJET DE PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT NATIONAL DE MEDIATEURS, Verdun, les 21 et 22 mai 2015**

La médiation par les pairs est un projet inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et la Communauté de communes du Clermontais.

Ce projet de médiation a permis à deux écoles du territoire d'obtenir le 3<sup>ème</sup> prix de la laïcité de la DASEN en 2013, à une autre de partager son expérience en apportant son témoignage lors d'une formation à destination de professeurs et CPE stagiaires, à la demande de l'Académie et de l'ARS, et enfin à deux écoles de bénéficier d'une animation pédagogique autour de ce projet.

Cette année, l'école Arc en ciel de Paulhan, son équipe pédagogique et les 23 médiateurs scolaires, souhaitent s'engager dans un temps fort autour de la médiation afin de donner une nouvelle dimension à ce projet dans lequel ils sont investis depuis 5 ans.

L'association « Génération Médiateurs » auprès de laquelle nos intervenants ont réalisé leur formation et dont les outils servent à animer les ateliers, propose à une délégation de 5 élèves de participer au Rassemblement national de jeunes médiateurs qui se déroulera les 21 et 22 mai 2015 au centre mondial de la paix à Verdun, sur le thème « Je déclare la paix ».

Ces 5 élèves, porteurs des messages de paix élaborés en amont avec les élèves de leur école, seront chargés de représenter l'ensemble des médiateurs.

De novembre à mai, un travail préparatoire, commun aux trente établissements participants, sera réalisé à l'aide de fiches pratiques élaborées par « la coordination pour l'éducation à la paix et à la non-violence ».

---

**Infos pratiques – Médiateurs 2014** : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (C.I.S.P.D.) - 04 67 96 32 40

**Contact presse** : Katia Baude - Service communication de la Communauté de communes du Clermontais - 04 67 88 95 50

***Toute l'actualité et les communiqués de presse de la Communauté de communes du Clermontais sont sur le site internet : [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)***